



# SPECIAL VITRES

## NETTOYANT VITRES ET SURFACES MODERNES

### CARACTERISTIQUES

Nettoie et fait briller toutes les surfaces vitrées intérieures et extérieures.

Formule originale qui laisse un brillant sans trace.

Parfaitement adapté pour le nettoyage régulier des surfaces modernes (plastique, stratifié,...).

Produit écolabellisé pour une prise en compte totale de l'utilisateur et l'environnement.

Formulation exempte d'étiquetage de sécurité.

Conforme à l'arrêté ministériel du 08 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (un rinçage à l'eau potable est alors obligatoire).

### PROPRIETES PHYSIQUES

- Aspect : liquide.
- Couleur : bleue.
- Odeur : fruitée.
- Densité à 20°C : 1,05.
- pH pur : 7.
- Ininflammable.

### PRECAUTIONS EVENTUELLES

Aucune précaution particulière.

Stockage dans son emballage d'origine fermé dans un endroit frais et sec à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Fiche de sécurité disponible sur simple demande ou sur [www.cmpc-sa.fr](http://www.cmpc-sa.fr).

Formule déposée au centre antipoison de Nancy ; n° d'urgence : 03 83 32 36 36.



#### LABEL ECOLOGIQUE

- Toxicité pour les organismes aquatiques réduite.
- Biodégradabilité en aérobie et en anaérobie selon les critères imposés par la commission européenne pour les produits écologiques.
- Pour plus d'informations sur le label écologique de l'Union Européenne, veuillez consulter le site web : <http://ec.europa.eu/ecolabel>.

### MODE D'EMPLOI

- **Dilution** : produit prêt à l'emploi.
- **Application** : pulvérisateur, microfibre.

----

- Appliquer la solution sur la zone à traiter.
- Laisser agir quelques instants.
- Essuyer avec une microfibre.



Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.

Indice 0 / janvier 2010